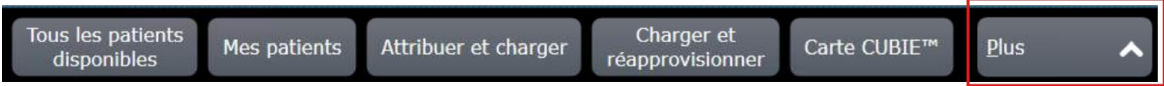
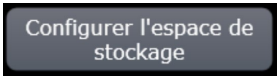
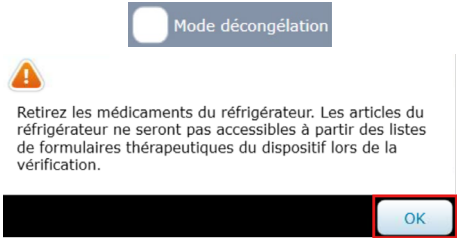


Procédure en cas de panne du réfrigérateur

1.	Demander et coordonner la mise à disposition d'un réfrigérateur de remplacement avec le Guichet infrastructures : - Sur CEGID : « Demande de réparation » (i.e., DemRep) > « Chauffage Ventilation Climatisation ». - Par téléphone : - Centre de contrôle (CDC) au 021 314 81 33.	
2.	Avertir l'APUS et l'équipe pha.aps@chuv.ch afin qu'ils vous assistent dans le remplacement du réfrigérateur.	
3.	Une fois le réfrigérateur de remplacement installé et fonctionnel : Appuyer sur le menu « Plus » de la barre inférieure de l'écran de l'APS : 	
4.	Sélectionner « Configurer l'espace de stockage »	
5.	Sélectionner le réfrigérateur puis appuyer sur « Paramètres » : 	
6.	Activer la case « mode décongélation » : - Un message vous invitant à retirer tous les médicaments apparaît : - Appuyer sur « OK ».	
7.	Appuyer sur « Accepter » et suivez les étapes du document « Mode dégradé – Ouverture de la serrure Pyxis™ reliée au réfrigérateur » pour pouvoir transférer tous les médicaments dans le réfrigérateur de remplacement.	